

Compte rendu réunion conseil municipal du 20 octobre 2020

Le conseil municipal lors de sa réunion :

donne un avis favorable

par 6 votes pour, 4 votes contre et 3 votes blancs,

à la demande d'enregistrement de la SAS BIOGAZ EN HAUT BERRY, pour la création d'une unité de méthanisation sur la commune de Brécy.

- Vu l'article L 2123-12 du code général des collectivités territoriales et suivants, les élus ont droit à des formations adaptées aux fonctions de conseillers municipaux et décident d'inscrire une somme au budget de 1 100 € par an pour la formation des élus.
- Approuve la convention de mise à disposition de la piscine municipale de St Germain du Puy pour les élèves des écoles de Ste-Solange pour l'année scolaire 2020-2021 pour un montant de 1.06 € par enfant, par séance.
-